

**Procès-Verbal de la séance
du Conseil Municipal
du
Jeudi 8 Mai 2025 à 10h00 .**

Président : Alain BARALE- Maire

Présents : MM. BAIN Chantal - CAMOIN Yves — GAYMARD Marie-José - GRANDAZZI Sandrine - LAUGIER Lucette et TROIN François

Absents excusés : Mme LUCAS Aurore ayant donné procuration à Mme GRANDAZZI Sandrine
M. BIGHETTI de FLOGNY Charles

Secrétaire de séance : Mme BAIN Chantal -

Monsieur le Maire demande de rajouter une décision : Modification des tarifs du camping du Pontet.
L'assemblée accepte cet ajout

- Adoption du compte-rendu de la séance du 10/04/2025

Le compte-rendu de cette séance est unanimement approuvé.

I - Finances -

1- Locations d'emplacements pour terrasses

- **Café de France** : location de 2 Places de Stationnement dans la Rue de la Bourgade, du 01/05/2025 au 30/09/2025, pour 150,00 € par mois
- **Le Rouable** : location de 3 places de parking situées à l'Aire de Camping-Car , du 15/05/2025 au 15/09/2025, pour 60,00 € par mois
- **l'Aire des Mobs** : occupation temporaire – trottoirs publics de la place de la République, du 01/05/2025 au 30/09/2025, pour 100,00 € par mois

Délibérations

2- Tarifs Camping

Le Conseil Municipal DECIDE de MODIFIER les tarifs du Camping Municipal du Pontet à compter du 01/07/2025,

- Emplacement	-parking , Véhicule compris :	6,00 € /jour (autres mois) 8,00 €/jour (juillet-aout)
- Séjour :	- personne à partir de 5 ans :	2,50 €/ jour/ personne (autres mois) 4,00 €/jour/personne (Juillet-Aout)

Délibération

II - Travaux : Demande d'aide financière auprès du Département du var pour

1- Reconstruction d'un mur du vieux village

Monsieur le Maire informe le Conseil que le mur soutenant la parcelle communale K137 et surplombant la voie publique de la Rue des templiers est en très mauvais état par endroit, et qu'il menace de s'écrouler sur la voie publique. Il dépose sur le bureau de l'assemblée un devis de l'entreprise TAXIL d'un montant de **54 700,00 € H.T.** et 65 640,00 € T.T.C

Le Conseil Municipal DECIDE de SOLLICITER l'aide du Conseil Départemental du Var à hauteur de 80%, soit **43 760,00 € H.T.**

Délibération

2- Valorisation du Vieux Village (Maquette 3D)

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite au débroussaillage du vieux village, à la prise de contact avec la société E-mages, qui a réalisé une maquette 3D du Fort Freinet et suite aux différents échanges avec celle-ci. Il propose de faire réaliser la maquette interactive du vieux village de Comps. Cette maquette servira de support de communication afin de faire connaître la vie d'autrefois, ce sera également un outils

numérique et pédagogique accessible au plus grand nombre (aussi bien aux locaux qu'aux touristes). Elle présentera également des visites interactives du patrimoine Compois (chapelle Saint Didier, mauvais Pont, Vieux Pont, Bonne Fontaine, Four à chaux, charbonnière...)

Pour cela il présente le devis de l'Entreprise E-mages, d'un montant de 17 250 € H.T. et 20 700 € T.T.C. et de solliciter l'aide financière du Département du Var, à hauteur de 80%, soit **13 800,00 € H.T.**

Le Conseil Municipal **DECIDE de SOLLICITER** l'aide du **Conseil Départemental du Var** à hauteur de 80%, soit **13 800,00 € H.T.**

Délibération

III- Intercommunalité :

1 - SYMIELECVAR : adhésion à la compétence n°8 « maintenance éclairage public » de la commune d'Ollières.

Le Conseil Municipal approuve le transfert de la compétence n°8 « Maintenance Éclairage Public » de la Commune de Ollières.

Délibération

2 - Dracénie Provence Verdon agglomération : DUP Prison du Muy

La délibération de l'Agglomération vaut pour l'ensemble des communes de la DPVa. Il n'est donc pas nécessaire de prendre une délibération.

IV- Affaires en cours et Questions diverses :

- **Maison France Services** : Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'aide financière de l'état sera de 45 000 € pour 2025, avec une dotation supplémentaire de 10 000 par an pour les zones FRR.

- **Terrain Missa - K 402** (le propriétaire doit faire procéder au bornage du terrain afin de nous vendre environ 1100 m² de Pré jouxtant la Salle Polyvalente.)

- **ONF** : Prévoir une rencontre avec la technicienne afin d'étendre les OLD du Camping Municipal du Pontet.

- **Restauration de la Bannière de Saint André/Saint Didier** : Mme MARGOTTEAU nous a fait parvenir un devis de 14 405 € H.T. Celui-ci sera transmis pour avis à la DRAC.

- **Citerne Incendie** du Jeu de boule : les travaux sont terminés, les panneaux sont posés. Le goudronnage va être réalisé. Le SDIS a été sollicité pour la visite de conformité.

- **Projet usine** : l'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture est autorisée.

- **Projet de la nouvelle mairie** : Var ingénierie qui a la maîtrise d'ouvrage, nous a proposé une estimation avec une augmentation significative par rapport à l'estimation initiale de 2022. Le projet doit être rediscuté.

- **Villes et Villages Fleuris** : les barrières de sécurisation des cheminements piéton vont être posées et agrémentées de jardinières.

- **Place du Campon** : le traçage va être prochainement entrepris

- **Parcelle E 161 -Montados** : la parcelle est sous la surveillance de l'ONF.

- **Mise en place de caméras de surveillance** : les services de la gendarmerie nous ont demandé d'étudier la possibilité de mettre en place des caméras pour surveiller le CD 955 : entrée – sortie carrefour de Gorges.

La séance est levée à 11h30

A 12h, l'ensemble du Conseil Municipal se rend au Monument aux morts.

Le Maire
A. BARALE

